



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Étiquette et hiérarchie / Etudes modernes / Note sur l'origine et la signification du terme « dauphin » (de Viennois)

**Bernard Bligny**

## **Note sur l'origine et la signification du terme « dauphin » (de Viennois)**

Article. Source : Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

**Bligny, Bernard, "Note sur l'origine et la signification du terme « dauphin » (de Viennois)", dans Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 15e congrès, Toulouse, 1984, Le monde animal et ses représentations au moyen-âge (XIe - XVe siècles), pp. 155-156.**

### **Extrait du texte**

C'est en 1110, pour la première fois, qu'apparaît dans un acte des comtes d'Albon le mot « dauphin » (dalpinus) accolé au prénom dynastique Guigues pour décorer le fils et successeur du comte Guigues III (v. 1079-1125 ou 1133). Sur son origine et sa signification, l'imagination s'est donné libre cours et les théories les plus diverses, certaines franchement extravagantes, ont été émises. Ecartons d'abord celles-ci avant d'examiner celles qui ont paru plus sérieuses et de proposer notre propre interprétation.

Parmi les premières, la personnification de l'emblème delphinal devenu surnom est à rejeter parce que l'apparition de l'emblème est justement postérieure, et de beaucoup, à l'emploi du mot « Dalpinus » par la famille d'Albon. Seront aussi écartées les interprétations qui, avec Martène (d'ap. un ms. du XIVe siècle), ou selon l'Armorial du Dauphiné (d'ap. un texte de 1485), ont voulu que « dauphin » désignât un roi déposé (?) ou « l'enfant naturel de nos princes » ! Ecartées, de même, l'origine druidique ou anglaise (Manteyer), et bien entendu auvergnate puisque c'est précisément du Dauphiné que l'Auvergne a reçu son propre « dauphin » en 1170 en la personne de Robert 1er, petit-fils de notre Guigues IV...

[Lire la suite \(Persée\)](#)